

Paris, le 22 mai 2018

Le Cnam et l'AUF : un nouvel accord de collaboration qui prolonge celui de 2015

Le 22 mai, **Olivier Faron**, administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), et **Jean-Paul de Gaudemar**, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), signaient un accord-cadre de coopération. Prolongeant celui du 7 avril 2015, ce texte renforce les collaborations entre deux acteurs majeurs de l'enseignement supérieur à l'international.

Très présents en Afrique francophone, le Cnam et l'AUF partagent l'ambition d'une société inclusive liant les individus à leurs territoires et dans le respect des différences culturelles et spécificités nationales. C'est pourquoi, en mettant l'accent sur l'innovation et le développement durable, ils unissent leurs forces, avec celles des acteurs nationaux de l'ESR, pour développer la formation professionnelle et accompagner les transformations sociales et technologiques.

Partout où ils sont implantés, et tout spécialement dans quelques pays cibles comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Liban ou Madagascar, les deux partenaires s'engagent ainsi à collaborer pour la mise en œuvre d'activités d'ingénierie de formation continue, pour la professionnalisation de l'offre en enseignement supérieur, la promotion de la VAE comme outil de reconnaissance des compétences et pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur. Ils porteront également ensemble des initiatives visant à la diffusion des savoirs académiques et de la culture scientifique et technique, notamment aux moyens d'outils numériques innovants. Les partenaires participeront à l'émergence de campus internationaux.

Au travers de ce nouvel accord, les deux partenaires se fixent des objectifs communs dans des champs disciplinaires prioritaires que sont l'environnement et l'urbanisation, le traitement des données, la digitalisation et la transition numérique, la santé, l'accès à l'énergie la structuration de l'économie, d'agir de manière concrète pour :

- le déploiement d'un campus numérique du nouvel espace universitaire francophone (C-Neuf) destiné aux apprentissages des savoirs (*Learning Lab*), des savoir-faire (*Fab Lab*) et des savoir-être (*Living Lab*) pour favoriser l'employabilité des diplômés du supérieur ;
- le développement numérique du nouvel espace universitaire francophone (IDNeuf) ;
- la conception et à la production de dispositifs de formation à distance (FOD, Moocs) ;
- l'accompagnement des chercheurs, au repérage et à la mobilité des talents ;
- la diffusion de la culture entrepreneuriale et au soutien à la création de petites entreprises ;
- le montage conjoint de projets, tels que les réponses aux appels d'offre Erasmus+ ;
- la structuration du campus franco sénégalais et de projets semblables en Afrique de l'Ouest.

Contacts presse

Matthieu Huvelin : 01 40 27 29 34
matthieu.huvelin@lecnam.net

Syma Mati : 01 44 41 18 49
syma.mati@auf.org

Pour Olivier Faron, « cet accord avec un partenaire aussi prestigieux que l'AUF est central dans ce que nous souhaitons faire au Conservatoire : travailler au service des communautés francophones, alors que les établissements français ont regardé massivement vers l'Asie ».

Pour Jean-Paul de Gaudemar, « Le Cnam est un membre très actif de l'AUF dont la richesse repose sur sa capacité à transposer son modèle de formation unique dans des contextes nationaux très divers ».

En renouvelant leur collaboration l'Agence universitaire de la Francophonie et le Conservatoire national des arts et métiers expriment leur volonté de soutenir le développement et l'ancrage de la langue française sur la scène internationale, notamment en tant que vecteur de communication scientifique et professionnelle.

Le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il pilote un réseau de 20 centres régionaux, 158 centres d'enseignement et 4 centres associés à l'étranger, dont le siège est à Paris. Les parcours de formation, modulaires et individualisés, débouchent sur des diplômes de l'enseignement supérieur, du niveau bac+2 aux diplômes d'ingénieur et de 3^e cycle, ou sur des certificats d'établissement. Chaque année le Cnam accueille près de 64 000 élèves sur tout le territoire national et à l'étranger.

Pour aller plus loin : www.cnam.fr

L'Agence universitaire de la Francophonie est une association mondiale d'universités francophones créée il y a plus de 50 ans. Elle regroupe près de 850 établissements universitaires sur les cinq continents dans plus de cent pays. Elle est également l'opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. Elle a pour mission de promouvoir une francophonie universitaire dynamique impliquée dans le développement économique et social des sociétés. Pour conduire ses actions, l'AUF développe des partenariats avec différentes organisations (UNESCO, UE, ONG, entreprises du secteur privé...).

Pour plus d'informations : www.auf.org

Contacts presse

Matthieu Huvelin : 01 40 27 29 34
matthieu.huvelin@lecnam.net

Syma Mati : 01 44 41 18 49
syma.mati@auf.org